

CHECK-UP DE MON ÉGLISE

Les 10 points à contrôler pour prévenir les risques

- ▶ Grâce à ce document, contrôlez régulièrement ces 10 points principaux de la sécurisation du patrimoine mobilier de votre église vis-à-vis des risques de dégâts des eaux, d'incendie et de vol/vandalisme. Notez vos observations et les actions à envisager pour remédier aux problèmes éventuels relevés.
- ▶ Un conseil ? Fixez à l'avance quatre dates régulièrement réparties sur l'année pour passer ces points en revue. Une fois ces points contrôlés, inscrivez les actions à envisager à l'ordre du jour de votre prochain conseil de fabrique. Au moment de réaliser un nouveau contrôle, faites le point sur ce qui a été réalisé ou non. N'hésitez pas à prendre des photos de vos observations pour documenter et évaluer l'évolution de ces éléments.
- ▶ Vous désirez aller plus loin ? Répondez au questionnaire d'auto-évaluation des risques ou contactez le CIPAR pour programmer une visite-sécurité de votre église : info@cipar.be. Aidez-vous de la brochure *La protection et la sécurisation des églises paroissiales* qui est une ressource plus approfondie des actions à mettre en œuvre sur base de vos observations.

Check-up réalisé par :

Date des observations :

► Dégâts des eaux

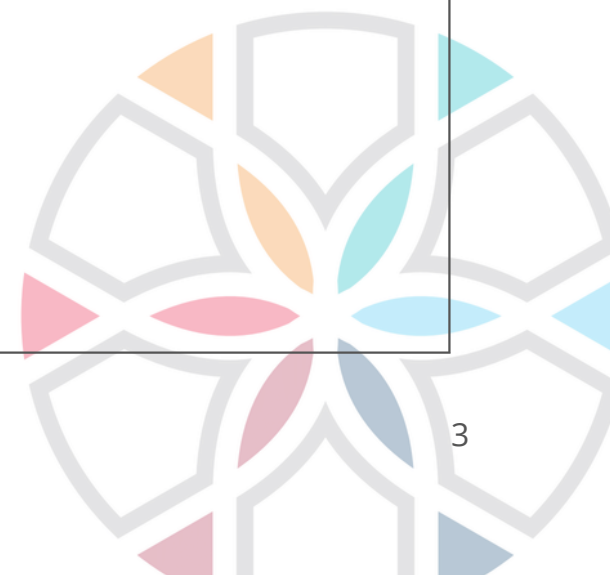
Points à vérifier	Observations	Actions à envisager - fabricant responsable - délai
1. Les toitures semblent-elles en bon état ? Effectuez un contrôle visuel attentif de l'ensemble des toitures (clocher, nef, chœur, locaux annexes) pour déceler d'éventuels ardoises ou solins cassés ou manquants, qui pourraient être à l'origine d'infiltrations. Vérifiez par l'intérieur de l'église (nef, locaux annexes, tour et combles) qu'il n'y a pas de zones humides apparentes sur les plafonds ou les murs.		

2. Les corniches et descentes sont-elles en ordre ? Ont-elles été contrôlées récemment ? Vérifiez qu'elles ne sont pas bouchées par de la mousse provenant du toit, des feuilles mortes ou des branches, qu'elles ne sont pas fissurées ou cassées. Vérifiez en particulier pendant ou après de fortes pluies qu'il n'y a pas de zones de débordements.		
3. La végétation est-elle sous contrôle ? Vérifiez qu'il n'y a pas de développement de végétation sur la façade ou dans les corniches. Vérifiez qu'il n'y a pas de lierre ou d'autres espèces grimpantes. Entretenez les buissons proches des façades afin de laisser respirer les murs et de garder un contrôle visuel sur ceux-ci.		
4. Les verrières sont-elles en ordre ? Effectuez un contrôle visuel de l'ensemble des verrière, vitraux et fenêtres pour vérifier qu'il n'y a pas de verre brisé ou manquant pouvant être la source d'infiltrations.		

► Vol / vandalisme

5. Les portes secondaires sont-elles sécurisées ? Vérifiez que les portes secondaires qui sont à l'abri des regards sont fermées, idéalement de l'intérieur, et sécurisées (verrous solides ou barre de bâclage intérieure).		
---	--	--

6. Les portes intérieures sont-elles fermées à clé ? Vérifiez que dès qu'elles ne sont pas utilisées, les portes intérieures (sacristie, locaux techniques locaux de rangement, accès à la tour, etc.) sont fermées à clé. Elles constituent des barrières supplémentaires pour tout voleur potentiel qui serait entré dans l'église. Si l'église est ouverte au public en dehors des heures de célébrations, vérifiez que les portes intérieures donnant accès aux sacristies et locaux annexes soient fermées à clé.		
7. Les clés sont-elles conservées en sécurité ? Vérifiez qu'aucune clé ne se trouve sur la porte qu'elle ferme, n'est entreposée à proximité de ce qu'elle ouvre (tabernacle, porte de sacristie, etc.) ou n'est facilement pas trouvable (sous une nappe, etc.). Tenez une liste des jeux clés et leur responsable, à contrôler régulièrement.		
8. L'orfèvrerie et les petits objets de valeur sont-ils en sécurité ? Ne conservez pas l'orfèvrerie de valeur dans le tabernacle, mais dans un coffre-fort ou, par défaut, dans une armoire sécurisée. Réfléchissez également à la manière dont les petits biens de valeur (petites statues ou tableaux de petite taille) sont sécurisés de sorte à ce qu'ils ne puissent pas facilement et discrètement être emportés.		



► Incendie

9. Le système électrique est-il correctement utilisé ? Contrôlez régulièrement qu'il n'y a pas d'éléments pouvant créer des courts-circuits ou des arcs électriques : pas d'humidité à proximité des prises et branchements, pas d'amas de câbles électriques, pas d'utilisation excessive de multiprises ou de rallonges, et une utilisation sous surveillance des chauffages d'appoint.		
10. Les bougies et cierges sont-ils sous contrôle ? Les bougies et cierges sont soit éteints au moment où la personne responsable ferme l'église, soit se trouvent sur des supports adéquats et à distance de tout matériau combustible.		